

# Développement Durable

j u i n 2 0 0 6

## 1) Qu'est-ce le développement durable ?

Le terme est apparu pour la première fois dans les années 1980 dans un rapport des Nations Unies, le rapport BRUNDLAND

Le développement durable implique une vision élargie du bien-être humain, une perspective à long terme des conséquences des activités actuelles et une coopération globale pour parvenir à des solutions viables. Avec une question, comment répondre aux besoins actuels sans limiter la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins ?

Le développement durable regroupe tous les thèmes majeurs de notre vie et repose sur la protection de l'environnement, le développement économique et le progrès social.

Agriculture, biotechnologie, aménagement du territoire, atmosphère, biodiversité, commerce et industrie, consommation, déchets dangereux solides et eaux usagers, énergie, coopération, démographie, pauvreté, santé, institutions, femmes, mixité, transports, tourisme, institutions, finance, culture, ....

## 2) A la Poste ?:

La Poste crée il y a 3 ans une direction du développement durable au sein du Groupe, en partenariat avec les métiers.

L'UNSA-Postes reçue au Grand Public et au Courrier

Pour les dirigeants de La Poste

"Pour une entreprise, le développement durable recouvre la notion de satisfaction du client mais, au-delà du client, celle du citoyen.

Le développement durable est d'ailleurs peut être le sens contemporain du service public."

La Poste sensibilise l'ensemble de ses collaborateurs à l'importance et aux enjeux du développement durable et les incite à mettre en œuvre au quotidien des actions concrètes sur leur lieu de travail. Les postiers jouent aussi un rôle exemplaire de relais des comportements éco-citoyens auprès des publics externes (clients, grand public et entreprises, acteurs du tissu économique et associatif local, élus locaux, milieux scolaires...)

La Poste déploie un processus de réduction à la source et de valorisation de ses déchets pour l'ensemble de ses sites et engage une démarche d'éco-conception de ses produits.

La Poste développe une politique ambitieuse de recrutement et d'intégration de personnes handicapées et facilite l'accès de ses sites, produits et services pour ses clients handicapés.

La Poste intègre dans les produits et services qu'elle achète et/ou qu'elle commercialise des critères de développement durable et demande à ses fournisseurs et sous-traitants le respect de ces mêmes critères. Enfin, et ce n'est pas la moindre des choses, le développement durable est devenu un véritable atout concurrentiel que ce soit dans le domaine du business avec nos clients ou dans celui du recrutement. Aujourd'hui, les jeunes souhaitent s'investir non plus seulement dans une entreprise qui paie bien mais qui sache aussi respecter son personnel, ses clients, les territoires sur lesquels elle est implantée et l'environnement au sens écologique."

### **COURRIER**

Rencontre le Jeudi 16 mars 2006 : Julia HAAKE directrice du développement durable, Direction du Courrier Délégation UNSA-Postes : Marc DUHEM, Denis LYANT

La directrice présente la problématique globale concernant le développement durable ; échange d'idées pour inclure nos propositions (ceux de la directrice) dans la politique et l'action de l'entreprise.

Contexte global :

Repose sur 3 piliers :

- pilier environnemental : limiter les pollutions, utilisation des ressources naturelles.

Exemple avec l'arrivée de La Poste Allemande, obligée par Greenpeace de revoir sa vente d'enveloppes, car fabriquée en forêt vierge finlandaise, utilisation du papier plus respectueuse de l'environnement.

- Pilier social : poursuivre nos objectifs économiques tout en protégeant nos personnels.

pouvoirs publics, ONG. Prendre en compte la vitalité économique locale et le maintien de la vie sociale sur les territoires en zones rurales ou urbaines sensibles.

Au courrier, les enjeux sont forts, il faut rebâtir la politique et définir les pistes. Demande venant du terrain forte (ex : tri des déchets).

Les différents chantiers au courrier :

- **environnemental** : transport : choix du mode de transport, plutôt la route que l'avion, décisions lourdes à prendre négociations en cours avec la SNCF : utilisation du TGV, mais attention aux horaires (la nuit entretien des rails).

Choix du véhicule ; optique de recherche et développement sur des véhicules dans le futur : réfléchir sur la partie conducteur. La Poste est le plus grand acheteur de véhicules, il lui faut renouveler un tiers tous les ans. Il faut résoudre le problème autonomie. Un projet test de 8 prototypes de véhicules électriques, Dassault et Heuliez pendant 3 ans testés en situation réelle à Bordeaux et à Paris, aujourd'hui batteries : autonomie sur 70 km.

Un projet VIF (véhicule innovant pour facteur) se met en place ; de nouveaux modes de distribution respectueux de l'environnement, qui facilitent les conditions de travail (vélo à assistance électrique...)

**Recyclage du papier** : voir les produits vendus à la Poste : les timbres, les étiquettes... sera fabriqué le premier timbre au monde recyclé. Sur les sites Vaugirard et Brune, travail avec papier recyclé avec un surcoût de 4%.

**Bâtiments** : La Poste veille à développer des architectures (bâtiments, mobilier urbain...) Durables et respectueuses de l'environnement ainsi que des populations grâce à une meilleure intégration dans le paysage.

Nombre de M2 importants, les constructions de nouveaux sites devront intégrer la notion de développement durable : consommation + ou - forte, électricité, chauffage, comment y économiser de l'énergie, l'eau, comment récupérer les déchets, voir aussi ergonomie, côté thermique, visuel et auditive.

Formation du personnel de la filière immobilière aux critères de constructions durables.

- **Social** : consulter systématiquement les personnels utilisateurs, prendre en compte les conditions de travail, ergonomie, santé au travail, place de la mixité (aspect positif que des hommes et femmes travaillent ensemble, il faut des équipes mixtes, diversité, réflexion en sont les atouts, il faut développer ce concept, il faut donner des impulsions, c'est aussi cela le développement durable.

- **Sociétal** :

Enfin, dans ses appels à des partenariats extérieurs, La Poste privilégie, autant que possible, l'appel à des prestataires et à des fournisseurs locaux dans le respect de la réglementation et encourage les initiatives de ses collaborateurs-trices à la vie locale.

**A notre question de savoir vers quel pays il est fait appel, la directrice nous donne l'exemple de la fabrication des casiers hybrides. La direction du développement durable est sollicité : ou sont ils fabriqués ? Nouvelle Zélande, quel type de matériau ? En métal car durée longue.**

**Ne pas les faire fabriquer en PVC car trop polluant. Les adapter, casier à moteur électrique, éclairage, consommation énergie.**

Il apparaît que ce qui semblait très bien finalement ne serait pas le top.

Communication :

Création d'une filière correspondant développement durable dans les DOTC, rattachée direction management qualité, maîtrise des risques, développement durable et qualité.

Un guide du développement durable sera élaboré pour les sites. Déclinaison locale.

ETC,

Semaine du développement durable MAI.JUIN 2006.

### **Le Commerce Equitable**

Fabrication des tenues des facteurs et factrices en coton équitable.

## **Grand Public**

Rencontre le 2 MAI 2006 : Franck PUPUNAT Directeur du développement durable Grand public  
Délégation UNSA-Postes : Marc DUHEM, Marie Claude CHAZETTE

L'un des axes importants de la stratégie de développement durable de la Direction Générale de La Poste Grand porte sur la mise en œuvre d'une démarche de management environnemental sur ses sites, notamment grâce à l'intégration des objectifs de développement durable et des critères de haute qualité environnementale (HQE®) pour les nouvelles constructions et les rénovations.

Cette démarche concerne à la fois les immeubles de bureaux, les bâtiments industriels, les locaux commerciaux... Elle s'inscrit dans notre logique d'implantation dans les territoires et dans le tissu urbain.

Les objectifs visés par cette démarche de « construction durable » sont la réduction des consommations d'énergie et d'eau, l'optimisation de la gestion de nos déchets, le strict respect de la réglementation environnementale et l'amélioration des conditions de travail et de la santé du personnel.

Comme dans la plupart des pays industrialisés, en France aussi, l'« architecture durable » progresse. De plus en plus, l'opinion publique, les Pouvoirs Publics... manifestent leurs attentes en termes de qualité sanitaire et écologique des bâtiments dans lesquels nous évoluons.

En effet, les scandales de l'amiante et du plomb ont été le point de départ d'une prise de conscience de la part de l'ensemble des acteurs de la construction et de l'opinion publique.

Aujourd'hui, de nombreuses études alertent sur la dégradation de la qualité de l'air intérieur et de l'environnement acoustique. Sachant que nous passons plus des deux tiers de notre temps à l'intérieur de locaux, veiller aux bonnes conditions sanitaires des bâtiments est une question de santé publique.

Les 5 points d'engagement fondamentaux de la charte du développement durable sont les suivants :

- Un maximum de critères Haute Qualité Environnementale (HQE) : économiseur d'eau, éclairage basse consommation, panneaux solaires, isolation sonores, matériaux recyclables, bois non protégé...)
- La priorité à l'énergie verte : panneaux solaires, achat d'énergie d'origine renouvelable dès 2006
- Le commerce équitable : au moins 20% de boissons, café, friandises issus du commerce équitable
- Une sensibilisation en interne des équipes aux enjeux du développement durable
- Une sensibilisation en externe du public aux différentes problématiques du développement durable

Plan d'action 2006

En 3 volets, volet environnemental, volet social, volet sociétal.

> **Le volet environnemental**

## **Immobiliers**

### **Construction des Nouveaux Bureaux de Poste**

✓ Une présence dans les Comités de pilotage de construction des nouveaux Bureaux La formalisation d'un référentiel utilisé par la direction immobilière dans le cadre de la construction ou de la rénovation des Bureaux de Poste comme cahier des charges développement durable ou pour les bâtiments existants par les chefs d'établissements pour améliorer leur niveau d'engagement en matière de développement durable par des aménagements mineurs (comme par exemple l'utilisation d'un matériel d'éclairage basse consommation...);

### **La Gestion des déchets**

Gestion des anciens imprimés de la Banque Postale

- ✓ Un plan de récupération national des anciens imprimés de la Banque Postale sera élaboré afin d'éviter à chaque bureau de jeter localement ses anciens imprimés ;
- ✓ Les anciens imprimés seront ainsi triés, recyclés et valorisés ;
- ✓ Un plan de communication national associé permettra une sensibilisation large à l'économie de papier ainsi qu'au tri sélectif des déchets.

### **Tri Sélectif**

- ✓ La démarche de tri des déchets sera déployée sur plus de 10 sites d'ici à la fin 2006 sur une zone géographique homogène

### **Politique papier**

- ✓ La Poste Grand Public relaiera la campagne de sensibilisation du groupe avec la diffusion de messages concrets pour instaurer des réflexes « économie de papier » visant la réduction des consommations et du gaspillage ;
- ✓ Au niveau « achat », LPGP participera à l'opération « siège exemplaire » : dans un premier temps, toutes les cartes de visites du siège passeront en papier recyclé et deux publications nationales au moins basculeront en papier recyclé...
- ✓ Par ailleurs, nous étudierons avec la DAPO la faisabilité opérationnelle d'améliorer les dotations d'office des imprimés des Bureaux de Poste.

### **Récupération**

- ✓ Suivi des lancements de tests pour la collecte des cartouches et consommables informatiques dans les Bureaux de Poste. Ces expérimentations effectuées en 2005 seront mises en valeur en 2006.

> **Le volet social**

### **L'Égalité Hommes Femmes**

Dans le cadre de la déclinaison de l'accord groupe sur l'égalité hommes-femmes, une présence dans la définition du mandat de négociation permettra d'être force de proposition en amont des discussions avec les organisations syndicales.

## Le Handicap

✓ Le Développement Durable s'assurera de la prise en compte systématique des problématiques d'accessibilité dans les projets de rénovation des nouveaux bureaux : construction ou réhabilitation, mais également à l'occasion de simples travaux d'aménagement ;

✓ Par ailleurs, un bilan chiffré du nombre de personnes en situation de handicap embauchées à la DLGP sera effectué, afin de mesurer l'écart éventuel par rapport à l'accord national signé en 2004.

A l'issue de cette étude, des objectifs par DEX seront élaborés.

## **Formation / Sensibilisation des agents de la DLGP**

Formations généralistes :

✓ La conception d'un module de formation généraliste en coordination avec la direction du Développement Durable transverse et d'autres directions métiers permettra d'envisager les différentes mises en commun possible avec les autres métiers.

Formations plus spécialisées :

✓ Des modules de formation spécialisés seront proposés d'ici à 2007 pour toutes les fonctions spécifiques :

- achats,
- immobilier,
- logistique et approvisionnement -> cible : les RAPs
- communication...

Dès 2006, un module au moins sera opérationnel.

✓ Participation à la mise en place de modules de sensibilisation sur le handicap, la discrimination.

## La sensibilisation/communication interne

✓ Un **réseau de correspondants Développement Durable** par DLP sera déployé et structuré en 2006 en plus du réseau DEX formalisé en 2005 ;

✓ Le **site intranet** créé en 2005 sera alimenté et rendu plus « visible ». Il permettra de communiquer sur le plan d'actions et sera également un vecteur pour diffuser des outils pratiques en vue de faciliter la transposition de certaines actions au niveau territorial ;

> Le volet sociétal

- Développer de nouveaux services de proximité marchands, publics et à la personne ;
- Densifier la relation commerciale avec nos clients professionnels ;
- Faire venir les 18-25 ans en bureau ;
- Augmenter le panier moyen.

« **Une mission de service public de proximité renforcée** »

- Développer de nouvelles formes de présence postale adaptées aux besoins des français.
- Renforcer la concertation et les partenariats avec les collectivités territoriales, les élus et les commerçants.
- Réaffirmer nos valeurs et notre engagement citoyen.

## Le Commerce Equitable

### **La vente de produits issus du Commerce Equitable en bureaux de poste**

En 2006, un objectif de 150 000 euros de Chiffre d'Affaires de produits issus du Commerce Equitable dans les bureaux de poste est fixé. Cet objectif comprend :

- ✓ La vente de produits « boutiques » (carnets, stylos, etc...)
- ✓ La vente de cartes postales
- ✓ La vente de boissons froides et chaudes
- ✓ La vente de friandises

## **Commentaires UNSA-Postes :**

**Vouloir s'engager pour la santé et la sécurité au travail, faire de la diversité une richesse de l'entreprise, développer l'action sociale pour faciliter la vie professionnelle, œuvrer pour les générations futures ne peut trouver qu'un écho favorable pour notre organisation syndicale.**

**Mais encore faut-il que cette volonté soit effectivement mise en œuvre sur le terrain car pour l'UNSA-Postes le développement durable, c'est le vivre ensemble, c'est le vivre autrement. C'est un véritable choix de vie en et de société .**